

prestations de retraite du RPC/RRQ ont augmenté de 97 %, passant de 2564,6 millions de dollars en 1982-1983 à 5054,0 millions de dol-

lars en 1986-1987. Ces hausses sont en grande partie attribuables à l'assouplissement des critères d'admissibilité.

Sources

6.1 - 6.1.3, 6.1.6 - 6.7 Direction générale de la politique, de la planification et de l'information, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

6.1.4 Direction des communications, ministère des Affaires indiennes et du Nord.

6.1.5 Direction des services de communication (Charlottetown), ministère des Affaires des anciens combattants.

LECTURES SUGGÉRÉES

choisies parmi les publications de Statistique Canada

- Statistiques sur l'assurance-chômage. Mensuel. N° 73-001.
- Rapport annuel, périodes de prestations établies et terminées aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage. Annuel. N° 73-201.
- Indemnisation des victimes des accidents du travail : sécurité sociale, programmes provinciaux, 1980. 63 p., 1980. N° 86-501.
- Indemnisation des victimes d'actes criminels. Triennal. N° 86-502.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 2, Assurance-chômage, 1984. 292 p., 1984. N° 86-506.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 3, Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, 1984. 180 p., 1984. N° 86-507.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 4, Allocations familiales et programmes connexes, 1982. 104 p., 1982. N° 86-508.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 5, Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint, 1982. 81 p., 1982. N° 86-509.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 6, Allocations et services sociaux, 1982. 79 p., 1982. N° 86-510.
- Sécurité sociale, programmes nationaux : volume 7, Autres programmes, 1982. 198 p., 1982. N° 86-511.
- Santé et aide du milieu, 1985. 240 p., 1987. N° 11-612.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces publications, prière de communiquer avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près de chez vous. Les coordonnées de ces bureaux figurent à l'appendice F.